

COMMISSION NATIONALE
D'ORIENTATION ET D'INTEGRATION
Case 37 - 1 place Joffre – 75700 Paris SP 07

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI N° 16

Administration d'accueil : Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Catégorie : A
Corps : Secrétaires des affaires étrangères	Indice sommital du corps : 806
Grade ou classe : Secrétaire des affaires étrangères du 1 ^{er} grade	Indice maximum de recrutement : IM 673

Critères de sélection / Compétences recherchées : Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est particulièrement attentif aux : <ul style="list-style-type: none">- Capacités d'adaptation des candidats, tant à leur nouveau métier qu'à l'expatriation, dans des contextes parfois difficiles ;- Capacités d'analyse et de rédaction, au cœur des compétences attendues d'un secrétaire des affaires étrangères ;- Dispositions en matière de gestion y compris d'équipe. La maîtrise de l'anglais (niveau B2 selon la nomenclature européenne au minimum) est indispensable ainsi qu'une bonne connaissance d'une 2 ^{ème} langue étrangère.	Formation et stages : Les nouveaux agents bénéficient de stages d'intégration et de stages plus spécialisés au besoin, notamment au moment des départs en postes à l'étranger.
---	--

Affectation : <ul style="list-style-type: none">- Durée moyenne d'affectation à l'administration centrale : 3 à 4 ans dans chaque poste. <u>Il est précisé qu'aucune exigence sur le lieu géographique ne pourra être émise par le candidat.</u>	Dates de : <ul style="list-style-type: none">- Mise à disposition : 01/09/2020 (A confirmer ultérieurement)- Détachement : 01/11/2020 (A confirmer ultérieurement)
---	---

Observations particulières (Diplôme à détenir, pièces à fournir obligatoirement...) :

DESCRIPTIF DE L'EMPLOI ou DES MISSIONS :

Les agents du corps des secrétaires des affaires étrangères ont vocation à exercer des fonctions de conception et d'encadrement intermédiaire, tant en administration centrale qu'à l'étranger.

Les secrétaires des affaires étrangères ont vocation à exercer leurs fonctions dans l'ensemble du champ d'activité du ministère :

- L'action politique et la défense des intérêts de la France auprès des Etats étrangers et dans les organisations internationales ;
- La politique à l'égard des Français à l'étranger et des étrangers en France ;
- La politique d'aide au développement et de promotion de la culture française.

ECHELONNEMENT INDICIAIRE DU CORPS :

GRADES - CLASSES	ECHELONS	INDICES BRUTS	INDICES MAJORES	OBSERVATIONS
Secrétaire des affaires étrangères principal	9ème	995	806	Indice sommital du corps : IM 806
	8ème	946	768	
	7ème	896	730	
	6ème	843	690	
	5ème	791	650	
	4ème	732	605	
	3ème	693	575	
	2ème	639	535	
	1 ^{er}	593	500	
Secrétaire des affaires étrangères	11ème	821	673	Indice maximum de recrutement : IM 673
	10ème	778	640	
	9ème	732	605	
	8ème	693	575	
	7ème	653	545	
	6ème	611	513	
	5ème	567	480	
	4ème	525	450	
	3ème	499	430	
	2ème	469	410	
	1 ^{er}	444	390	

SITE INTERNET DU MINISTERE :

www.diplomatie.gouv.fr